

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Horaires de la Guilthèque : le mercredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le jeudi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le vendredi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, le samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Bonne
année

2022

Agenda

Jeudi 13 janvier

A partir de 14 h - Halle Baucina - Marché

Mesures sanitaires en cours

Retrouvez les mesures sanitaires actualisées en pages intérieures et notamment l'obligation du port du masque dès l'âge six ans dans divers lieux et transports publics.



Retrouvez les vœux du Maire en vidéo sur le site internet et la page Facebook de la ville.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme :

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, Mme Trompf, : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sage-femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin : 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08

Cabinet médical : 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 8 janvier faire le 15.

www.mairie-guilers.fr

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 7 janvier

2022

n° 2237

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 8 janvier de 10 h à 12 h en mairie

Gilbert QUENTEL, Adjoint au Maire

Prendre rendez-vous le vendredi avant midi au 02 98 37 37 37.

Etat civil

Naissances :

PLANTEC Cassy, LE BRAS Antoine

Décès :

LE BEC Joseph (88 ans), BERTIN Yvon (77 ans), FIFY Antoine (87 ans), LE GUILCHER Anne-Marie (80 ans), PÉREZ Odylle (92 ans), QUEMARD Marie (88 ans), PERON Régine (61 ans).

Les évènements à ne pas rater



Samedi 22 janvier

20 h 30 - Salle de L'Agora

« Je demande la route » de Roukiata

Tarif : 15 / 10 € - Tout public à partir de 10 ans - Pass sanitaire et port du masque obligatoire.

Roukiata conte avec dérision et auto-dérision son parcours, riche en péripéties, qui la mène de son école primaire en Afrique aux scènes parisiennes. Chacune de ses aventures est l'occasion d'une réflexion drôle et délicate sur les décalages culturels entre la France et l'Afrique.

Roukiata fait, avec "Je demande la route", un retour sur elle-même et souhaite offrir une belle histoire, grave et légère, à laquelle chacun peut s'identifier.

Billetterie

Vous pouvez acheter vos billets en mairie ou sur place en fonction des places disponibles, dans les centres Leclerc et sur ticketmaster (avec un surcoût de 2 € par billet).

Retrouvez le programme complet des spectacles sur le site internet de la Ville de Guilers.

Nouveaux horaires de la Guilthèque

- le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,

- le jeudi et le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.



Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17) / SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Eau du Ponant : 02 29 00 78 78 / Taxi Guilers Enzo : 06 81 14 18 19 / Taxi Laurent : 06 74 22 91 88



La mairie vous informe

Mesures sanitaires

Evènements et manifestations sur Guilers

Compte-tenu de la forte dégradation sanitaire sur le territoire, il a été décidé, par arrêté du maire en bureau municipal, d'annuler ou de reporter toutes les manifestations prévues dans les équipements municipaux tant pour les activités organisées par la mairie que celles organisées par les associations et les particuliers jusqu'au **15 janvier** prochain.

- **Sont ainsi annulés** dans l'ensemble des équipements municipaux les **repas, spectacles, réservations de particuliers, pots et buffets.**
- Depuis le lundi 13 décembre, les **manifestations sportives** en intérieur ont lieu à **huis-clos** et **l'accès aux vestiaires est interdit.**
- Il est demandé de privilégier les assemblées générales, conseils d'administration et les réunions de bureau **en distanciel** ou de les reporter si cela est possible.

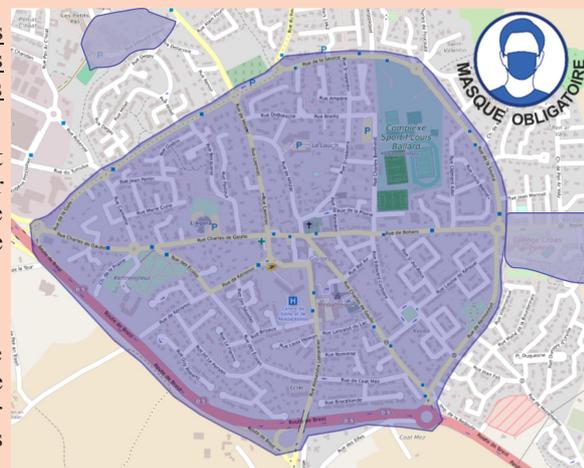
Port du masque

L'obligation du port du masque est abaissée à l'âge de 6 ans dans l'ensemble des établissements recevant du public, établissements sportifs de plein air, transports publics, marchés couverts, lieux de culte et tous les autres lieux dès lors que les règles de la distanciation physique ne peuvent être respectées.

Les conditions de port du masque en extérieur prévues dans l'arrêté préfectoral restent en vigueur et sur le même périmètre au sein de la commune jusqu'au 10 janvier prochain. Elles sont donc susceptibles d'évoluer après la parution des Nouvelles de Guilers notamment sur l'abaissement de l'âge du port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.

Gestes barrières

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures. Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés : éviter les embrassades, porter le masque, aérer régulièrement les lieux clos, etc. Il est, par ailleurs, recommandé d'éviter les grands rassemblements : moins on est nombreux, moins on prend de risques.



Vaccination, dose de rappel et pass sanitaire

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès trois mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19. La vaccination est ouverte aux 5-11 ans depuis le 22 décembre 2021. Depuis le **15 décembre**, les personnes de 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen doivent justifier d'un rappel vaccinal pour que leur "pass sanitaire" soit prolongé. À compter du **15 janvier 2022**, les personnes de plus de 18 ans devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur "pass sanitaire" soit prolongé. Depuis le **29 novembre 2021**, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Pour information, un projet de loi est soumis au Parlement pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier.**



Loisirs

Depuis le 3 janvier et pour trois semaines, les jauges seront rétablies pour les grands événements (2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur), les concerts debout seront interdits. Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite.



Isolement

| | Schéma vaccinal complet ou enfant de moins de 12 ans | Schéma vaccinal non complet ou non vacciné |
|------------------|--|---|
| Positif au covid | Isolement pendant 7 jours. Au bout de 5 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif ou d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h. | Isolement pendant 10 jours. Au bout de 7 jours, possibilité de sortir d'isolement en cas de test* négatif ou d'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 h. |
| Cas contact | Pas d'isolement. Réalisez un test* le jour même puis des autotests à J2 et J4. Si l'un des tests est positif s'isoler. | Isolement pendant 7 jours à compter du dernier contact. Pour sortir d'isolement, vous devez réaliser un test* et obtenir un résultat négatif. |

* Test RT-PCR ou antigénique

L'ensemble de ces mesures sont susceptibles d'évoluer

Broyage de déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur la plateforme de Kérébars aura lieu le **lundi 10 janvier**. Les opérations se termineront le mardi à midi. Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.



Conciliateur de justice



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 10 janvier** de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Vous pouvez effectuer une saisine en ligne sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> pour communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier RDV.

La mairie vous informe (suite)

Démographie 2020

| Années | Naissances | Mariage | Décès | PACS |
|--------|------------|---------|-------|------------------------------|
| 2017 | 61 | 25 | 70 | 13 (depuis le 02/11/2017) |
| 2018 | 80 | 32 | 64 | 28 |
| 2019 | 59 | 19 | 88 | 21 |
| 2020 | 80 | 16 | 84 | 30 |
| 2021 | 68 | 33 | 71 | 34 |

Les prénoms les plus en vogue sont :

- pour les filles : Jade
- pour les garçons : Louis

A titre de comparaison, en 1921, la commune de Guilers avait enregistré : 32 naissances, 24 mariages et 51 décès.

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à **partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **2005/2006**. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré**. Merci de vous présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de se régulariser.

Attention : les jeunes qui auront 18 ans avant le 10 avril 2022 ne seront pas inscrits d'office sur les listes électorales, s'ils n'ont pas effectué leur recensement national avant le 31 décembre 2021.

Inscriptions listes électorales

En 2022, les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6^{ème} vendredi avant la date d'un scrutin, soit avant le 4 mars 2022 pour les présidentielles et avant le 6 mai pour les législatives.

Vous pouvez néanmoins effectuer dès à présent votre inscription en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, par correspondance ou à l'accueil de la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 28 janvier, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Bouchons plastiques, piles usagées et cartouches



Des conteneurs de collecte pour le recyclage des bouchons plastiques, piles usagées et cartouches d'imprimantes sont à votre disposition dans le hall de la Mairie. Rappel : les ampoules sont à déposer uniquement au Centre Leclerc de Guilers, elles font partie d'une filière de recyclage spécifique.

C.C.A.S.

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 12 janvier** de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30 et le **jeudi 13 janvier** de 9 h à 10 h 30.



Education / Enfance / Jeunesse

Menus de la cantine du 10 au 14 janvier

| Lundi | Mardi |
|--|---|
| Salade avocat | Pain* & soupe de pois cassés** |
| Palet de volaille ketchup & petits pois et navets au jus** | Crêpinette de porc sauce moutarde (VOF) & purée d'épinard** |
| Saint Nectaire (AOP) & pomme* | Petits suisses sucrés & orange |
| Jeudi | Vendredi |
| Salade mexicaine | Tomate mozzarella & piémontaise au thon |
| Mélange de légumes au ras-el-hanout et aux œufs ** : carottes, poivrons, tomates, oignons, passata, pois chiches, œufs | Bœuf sauce stroganoff (VOF et BBC) & salsifis à l'ail |
| Onctueux au caramel | Tomme blanche & poire |

* : bio / ** : un ou plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique AOC : Appellation d'Origine Contrôlée / VOF : Viande d'Origine France BBC : Bleu Blanc Cœur / # : Pêche durable

Collège Sainte-Marie

Le collège Sainte-Marie organise une journée d'accueil des CM2, **vendredi 14 janvier**.

Objectif : permettre aux CM2, futurs collégiens, de découvrir l'établissement en y vivant une journée : visite, cours et activités, repas offert au self (modalités d'accueil définies en accord avec le protocole sanitaire en vigueur). Cette journée est ouverte aux élèves des écoles publiques et privées ; pour y inscrire votre enfant, envoyez un mail à college@saintemarieguilers.fr ou contactez-nous au 02 98 07 63 59. Par ailleurs, les portes ouvertes auront lieu le **vendredi 28/01** (17 h - 19 h 30) et le **samedi 29/01** (10 h - 12 h 30). Au plaisir de vous accueillir !

Guilhèqu

Changement des horaires

La Guilhèqu change d'horaires à partir du 5 janvier. Mercredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, jeudi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, vendredi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Exposition

Du **5 janvier au 26 février**, découvrez l'exposition de peintures chinoises « Mosaïque chinoise originelle » de Bertrand Allamigeon. Visible aux heures d'ouverture de la Guilhèqu.



Vie associative

Partage

L'association partage a fermé ses locaux jusqu'au **15 janvier 2022**. Pas de dépôt de vêtements et de meubles pendant la fermeture (sauf urgence). Par ailleurs nous remercions les Vergers du ponant pour leur geste solidaire concernant notre vente d'oranges et de clémentines. Un grand merci ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Vie associative (suite)

Centre socio-culturel L'Agora

Le centre socioculturel L'Agora adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022 à tous les guilériens.

Port du masque

Le masque devient obligatoire au sein du centre socioculturel L'Agora à partir de 6 ans.

Marché de Saint-Renan

Sortie en mini bus le **samedi 8 janvier**. Départ de L'Agora à 9 h 30, retour vers 11 h 30. Participation : 1 €. Inscription obligatoire, sortie limitée à 8 places.



Broyat de sapin

Samedi 8 janvier de 10 h à 12 h sur le parking de L'Agora, avec Vert Le Jardin en collaboration avec Brest Métropole. Venez avec votre arbre de Noël et repartez avec un sac de paillis pour votre jardin. N'oubliez pas d'enlever toutes vos décorations ! Possibilité de déposer votre sapin dans l'espace prévu à cet effet sur le parking de L'Agora du 5 au 15 janvier.

Visite d'entreprise : Bredial

Le centre socioculturel L'Agora propose une visite d'entreprise : Bredial le **mercredi 19 janvier** à 8 h 30. Sur inscription, gratuit pour les adhérents, sinon 2 €. Déplacement en covoiturage et minibus. Le repas sera partagé sur place à la charge des participants.

Conseil en matière de compostage et paillage

Réduire significativement les quantités de déchets ménagers du foyer tout en produisant son propre amendement naturel et... gratuitement. Rendez-vous animé par François, bénévole à la Forêt des Comestibles du centre socioculturel L'Agora, formé par BMO en tant que Guide Composteur Pailleur.

Plus d'infos au 02 98 07 55 35

Sport (suite)

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 9 janvier circuit n°2 : G1/G2 : départ 9 h, distance 68 km. G3 : départ 9 h, distance 51 km. Départ du complexe sportif Louis Ballard.



Vie commerciale

Styl'canin - salon de toilettage

Le salon sera fermé pour congés du **lundi 10 janvier au samedi 15 janvier**. Réouverture le **lundi 17 janvier**.



Atelier Blé Noir



Chers Guilériens, Guilériennes, l'Ecole de crêpiers Blé Noir vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2022!

En janvier, voici les formations pour les particuliers qui sont programmées :

- Atelier « Découverte 4h », **samedi 15 janvier** de 10 h à 14 h (encore 5 places) et **samedi 29 janvier** de 13 h 30 à 17 h 30 (encore 3 places),
- Atelier « kig ha Farz », **samedi 15 janvier** de 15 h 30 à 18 h 30 (encore 2 places),
- Atelier « Cocktail et Planche Apéro », **samedi 29 janvier** de 13 h 30 à 17 h 30 (encore 4 places).

Pour ceux qui ont reçu un « Bon cadeau Formation » à Noël, pour vous inscrire, c'est très simple ! Les dates des formations se trouvent sur notre site internet www.blenoir.com, ensuite contactez-nous par mail ou téléphone en nous précisant la date de votre choix. Mail : contact@ateliers-blenoir.com. Tel : 06 33 75 27 26.

Sport

ASG

Vendredi 07/01 : Vétérans : reçoit Locmaria à 20 h 30.

Samedi 08/01 : U6 & U7 : Plateau à l'ASPTT à 10h, U8 & U9 : entraînement à 10 h, U11A : match à l'ASB, U10A : match à la Légion, U11B : match à l'ASB, U13F : match au Stade Brestois (Pen Helen) à 14 h,

U15F : match à Guipavas à 12 h, U13A : reçoit Guipavas 2 à 12 h, U13B : reçoit PLL 2 à 12 h, U12A : reçoit Relecq-Kerhuon 4 à 14 h, U12B : reçoit Relecq-Kerhuon 5 à 14 h, U17B : match à Plougonven à 15 h 30, U11F, U14, U15A, U15B, U16 & U17A : voir convocations.

Dimanche 09/01 : Séniors A, B, C & D : repos

Le comité directeur de l'AS Guilers souhaite une très belle année 2022 à tous les licenciés du club, ainsi qu'à leurs familles, proches et amis.

Saint-Renan Guilers Handball

Samedi 8 janvier : Saint-Renan (salle Kerzouar) : 11 h : 9G GUIGOU contre Corsen, PLL et PIHB ; 14 h : 11F2 contre Hermine Kernic ; 15 h 15 : 11G2 contre Milizac ; 16 h 30 : 11G1 contre Hermine Kernic. Saint-Renan (salle Trévisquin) : 19 h : SG5 contre Ent. des Abers ; 21 h : SG4 contre L'Hand Aberiou. Guilers (salle L. Ballard) : 14 h : 15F1 contre Elorn ; 15 h 30 : 15G Dep1 contre HBC Bigouden ; 17 h : 15G Dep2 contre Hand Aberiou ; 19 h : SG3 contre INAM Hb ; 21 h : SG2 contre Lesneven HB. Déplacements : 9G2 ABALO à 10 h 30 chez Corsen ; 9M DARLEUX à 15 h chez Locmaria ; 11F1 à 15 h chez Elorn ; 13F1 à 15 h 15 chez Le Drennec ; 13F2 à 17 h chez PIHB ; 13G2 à 17 h chez Ploudiry Sizun ; 15F2 à 17 h chez Plouguin/Milizac ; 15G Avenir du Ponant à Locmaria contre Golfe Vannes Agglo ; SF2 à 19 h 30 chez Ent Bout du monde ; SF1 à 20 h 30 chez CA Forestois

Dimanche 9 janvier : Saint-Renan (salle Kerzouar) : 14 h : 18F1 contre Elorn Hb ; 16 h : 18F2 contre Bas Léon. Guilers (salle L. Ballard) : 14 h : 18G Dep 1 contre Gouesnou ; 16 h : 18G Dep 2 contre Gouesnou. Déplacements : SG Avenir du Ponant à Locmaria contre Aulne Porzay ; 18G Région à Locmaria contre Cornouaille Sud.



Vie paroissiale



L'église est ouverte de 10 h à 14 h du jeudi au dimanche. La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 11 h 30.

- Messe chaque jeudi à 9 h 15.
- **Samedi 8 janvier** messe à 18 h à Guilers
- **Dimanche 9 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané
- **Samedi 15 janvier** messe à 18 h à Locmaria
- **Dimanche 16 janvier** messe à 10 h 30 à Plouzané

Divers

Trouvé / Perdu

Trouvés : chien malinois, clé avec porte-clés.

Perdus : portefeuille, sac avec insuline et cachets.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

Suivez l'actualité de la Ville de Guilers sur Facebook



Scannez le QR code et abonnez-vous à la page Ville de Guilers

<https://www.facebook.com/VilledeGuilers/>

